

De nouvelles colonnes pour le tri et le recyclage des cartons

LN 17 décembre
2020

Trop de cartons volumineux se retrouvent dans les ordures ménagères ou dans les bacs de tri et sont l'objet de nombreuses problématiques autant pour la collecte que sur les installations de traitement qui les recueillent : centre de traitement des ordures ménagères et centre de tri des emballages.

Face à ce constat, la Communauté de communes du Gévaudan, qui poursuit ses efforts pour améliorer le tri des déchets, a décidé de tester la nouvelle formule proposée par le SDEE : mettre en place un point de collecte pour les cartons sur les principales communes de son territoire.

Ainsi, pour essayer d'améliorer cette filière, de nouvelles colonnes, cubiques et design, destinées à la collecte des cartons "gros volume" (cartons d'emballage, de déménagement, caquettes en carton...), viendront compléter le panel déjà bien garni des équipements de tri des déchets. « *La plupart d'entre nous l'oublie trop souvent, mais les cartons, bien triés, sont recyclables. Trier ses cartons, au même titre que le verre, le papier ou les emballages, doit donc devenir une habitude* » souligne, Patricia Brémont, présidente de la Communauté de communes du Gévaudan.

Placées aux côtés des colonnes de tri classiques sur les points-recyclage, ce ne sont pas moins de douze colonnes réservées aux cartons qui ont été mises en place le 1^{er} décembre :

- À Bourgs-sur-Colagne : Centre de secours ; Mairie (parking) ; place de la Liberté (pont SNCF) ; quartier Chambon (proche stade) ; place du Teil (salle polyvalente Colucci) ; quartier Saint-Amans (sous cimetièrre) ; Le Bruel-Bord RD56.
- À Montrodât : Les Reyllades-embranchement direction Goudard ; salle polyvalente ; croisement vers le CEM ; La Vignasse-rond-point entrée (direction restaurant Lauz'Oustal).



- À Palhers : place de la Mairie (parking salle des fêtes). La Communauté de communes tient cependant à rappeler quelques règles de bon sens :

- les cartons doivent être pliés et débarassés de tous plastiques (sauf le scotch) et polystyrènes avant d'être déposés dans ces colonnes ;

- les cartons qui seraient déposés au pied des colonnes ne pourront être valorisés et seront collectés et traités avec les ordures ménagères, générant des coûts supplémentaires ;

- enfin, les colonnes à cartons sont réservées en priorité aux petits apports ainsi qu'aux personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre à la déchèterie. Vous êtes un particulier, un artisan ou un commerçant et vous devez jeter de grandes quantités de cartons ? Pour ne pas saturer les colonnes, apportez-les directement à la déchèterie. En plus de vos cartons, cela vous permettra de trier et valoriser tout autre type de déchet qui doit aller à la déchèterie.

La Communauté de communes du Gévaudan insiste sur le fait que cette collecte des cartons "gros volume" est expérimentale et ne sera pérennisée que si les règles énoncées ci-dessus sont strictement appliquées. Enfin, cette nouvelle collecte n'a pas vocation à se substituer à la déchèterie qui reste le moyen privilégié pour le tri et la valorisation des déchets encombrants.